

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 novembre 2016

**Rapporteur :
Madame Anne-Marie
STENOU**

N° 29

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/11/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/11/2016
(accusé de réception du 16/11/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subventions aux associations culturelles
Année 2016**

**Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un
montant total de 33 000 €.**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire :

1 - à verser au titre de l'année 2016 les subventions ci-dessous :

DOMAINES	Imputations budgétaires	Associations	Propositions
APPEL A PROJET ECHAPPEES DE NOEL	6574.810.33	Ti Ar Vro	8 000 €
CULTURE BRETONNE	6574.810.33	Eostiged Ar Stangala - Soutien au logement - Représentations Dark Noz (FIC)	4 500 € 3 000 €
METIERS D'ART	6574.810.33	Quimper Métiers d'Art - Mise en lumière soirée d'ouverture du salon <i>les Singuliers (FIC)</i> - Création d'un site internet (FIC)	1 500 € 3 000 €
THEATRE, DANSE et CIRQUE	6574.810.33	Balles à Fond (frais gestion école de cirque)	13 000 €

2 - à signer les avenants financiers entre la ville et les associations suivantes :

- Ti Ar Vro ;
- Association Balles à Fond.